



# Vallée de la Molinee<sup>1</sup>

## Boisements des Fonds de Dave et Lustin<sup>2</sup>

### Vallée du Bocq<sup>3</sup>



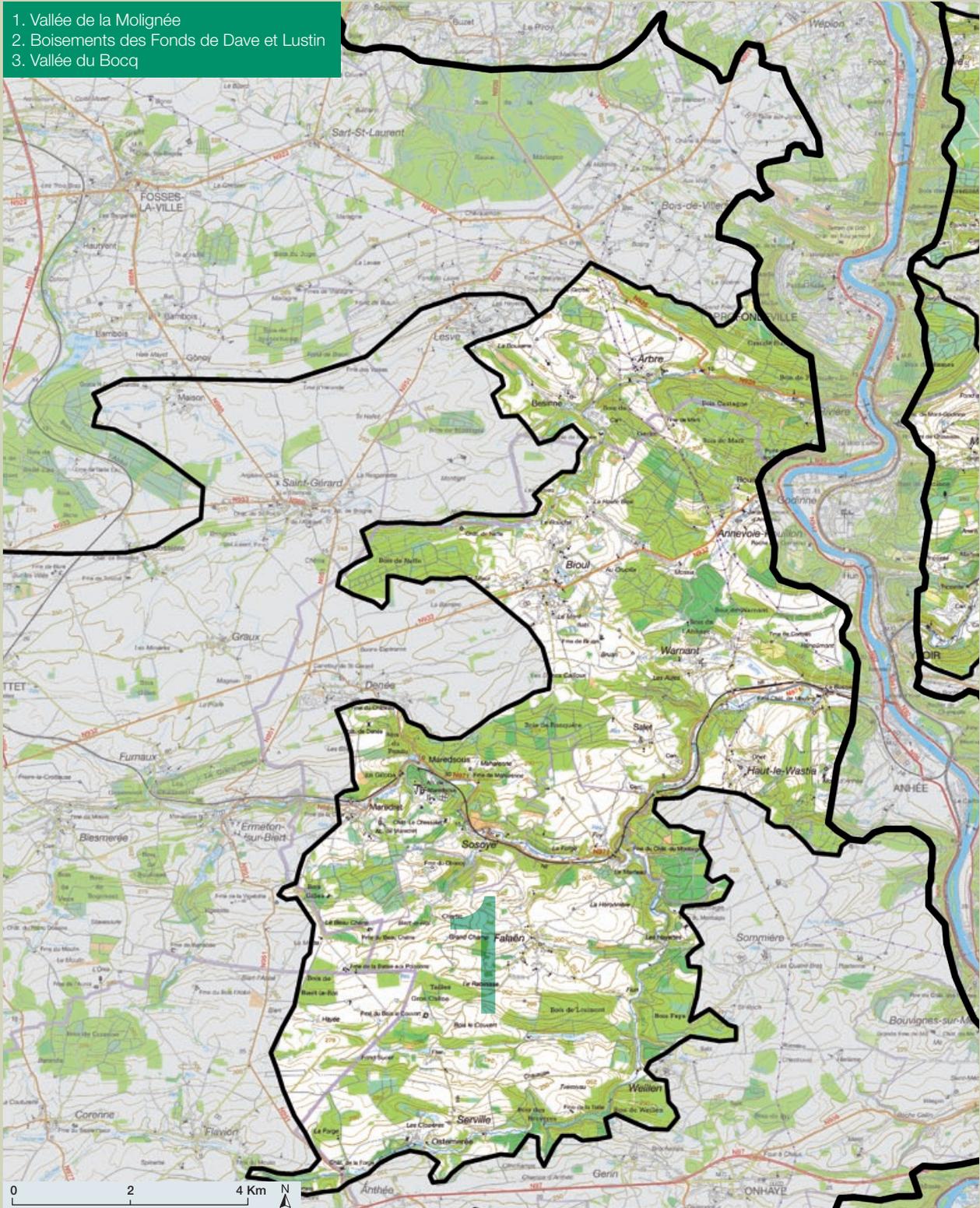
	1	2	3
<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>A</sup></b>	<b>8 923</b>	<b>1 491</b>	<b>4 054</b>
Superficie agricole (ha)	4 229	281	1 521
Terres arables (%)	47	18	40
Prairies (%)	53	82	60
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	3 859	1 052	1 852
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	358	100	244
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>5 105</b>	<b>1 368</b>	<b>3 326</b>

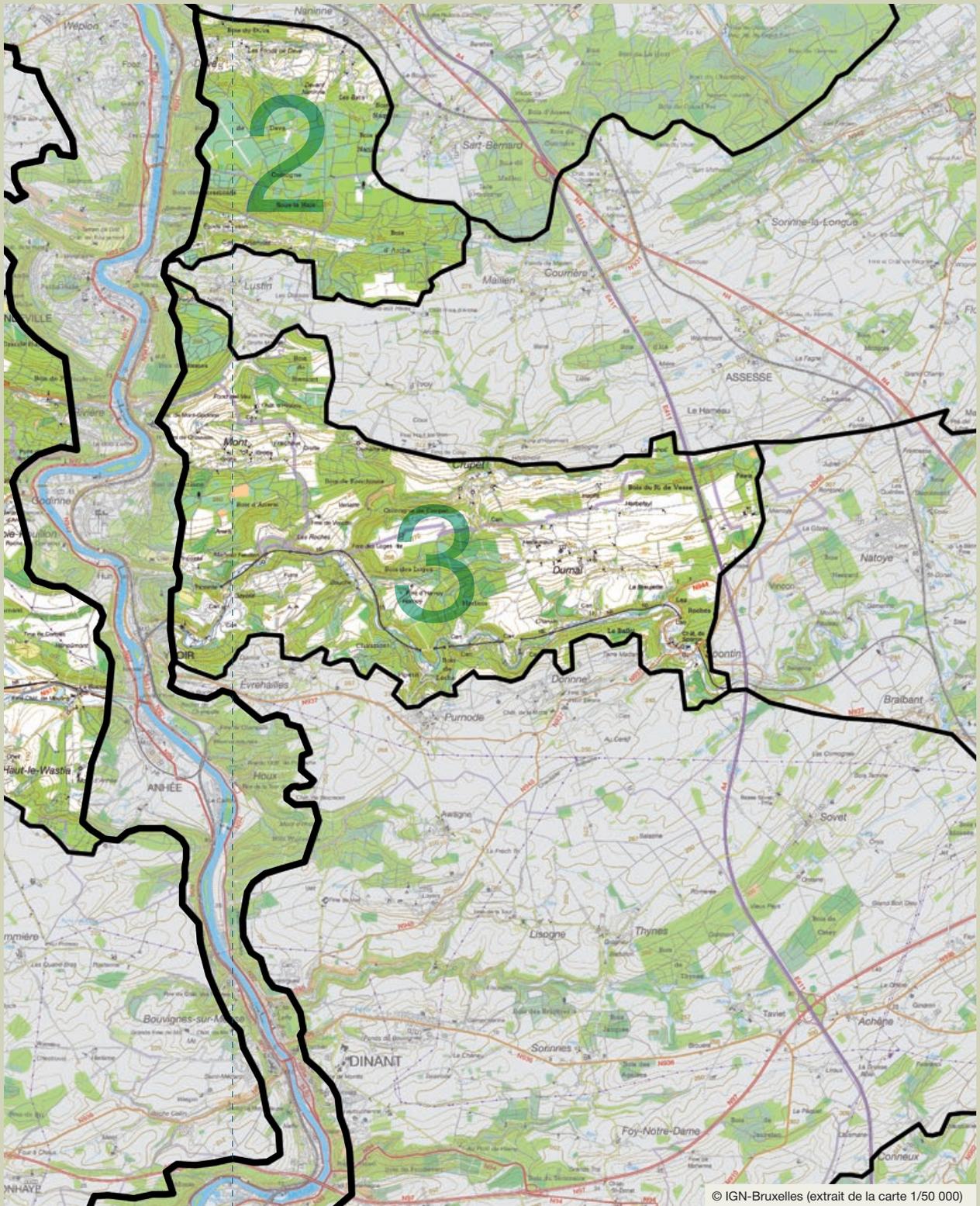
<sup>A</sup> Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

<sup>B</sup> Estimation sur base des données INS (2007).

Le relief de ces trois aires est marqué par un réseau hydrographique dense dont le Bocq et la Molinee sont les cours d'eau les plus importants. Si la forêt occupe de vastes superficies en raison des nombreuses pentes fortes, l'activité agricole est présente dès que le relief s'adoucit. Les villages s'organisent dans les vallées, selon des modes variables, mais le plus souvent parallèlement aux courbes de niveau. Les fonds de vallées conservent des témoins d'activités aujourd'hui disparues. Anciens moulins, forges, vestiges de carrières, anciennes lignes de chemin de fer ponctuent le parcours des cours d'eau. Certains éléments connaissent une seconde jeunesse au travers d'une exploitation touristique.

1. Vallée de la Molignée
2. Boisements des Fonds de Dave et Lustin
3. Vallée du Bocq







Le RELIEF de ces trois aires paysagères est conditionné principalement par les cours d'eau de Dave et de Tailfer, le Bocq et la Mollignée, ainsi que par leurs affluents. Alors que les interfluvies culminent à 250 mètres d'altitude, les fonds de vallées avoisinent les 150 mètres, 100 mètres à proximité de la Haute Meuse. Ces différences d'altitude engendrent des versants souvent raides où affleure parfois la roche, formant alors des lignes de force dans le paysage. D'autres versants, parfois en vis-à-vis d'un abrupt, offrent une pente plus douce et de légères ondulations, ayant pour effet d'ouvrir la vallée.

Le plateau, disséqué par ce réseau hydrographique, est rarement plane et présente souvent une partie sommitale qui ménage des vues larges dominant les vallées.

La COUVERTURE VÉGÉTALE est rythmée par ce relief. Les pentes fortes sont occupées par des forêts, généralement de feuillus, tandis que les prairies occupent les fonds de vallées humides, du moins lorsque la largeur du lit majeur le permet. Les pentes douces voient alterner les prairies et les labours, dans des proportions égales, mais ces derniers se retrouvent en majorité sur les replats sommitaux. Un maillage irrégulier d'arbustes et d'arbres isolés vient agrémenter le paysage agricole.

Les VILLAGES, où la pierre calcaire domine, présentent des modes et des sites d'implantation variables, mais toujours conditionnés par le relief : allongés dans l'axe de la vallée en bas de pente (Dave, Fond de Lustin, Crupet, Spontin), étalés et marqués par un habitat récent lâche aux marges (Mont, Bioul) ou étagé sur les versants (Durnal, Arbre). D'autres, comme Warnant et Haut-le-Wastia, dominent le paysage depuis la confluence de deux cours d'eau.

La proximité de l'agglomération namuroise, appuyée par la présence de l'autoroute E411, diffuse une PERIURBANISATION surtout perceptible dans l'aire des Fonds de Dave et Lustin. Un nombre important de villages des deux autres aires reste néanmoins bien préservé, du fait notamment de l'application de réglementations urbanistiques visant à l'intégration des nouvelles constructions dans le bâti ancien.

Les fonds de vallées portent les traces de NOMBREUSES ACTIVITÉS qui ont largement complété l'activité agricole pendant le 19<sup>e</sup> siècle : moulins (à huile, à farine, à battre le chanvre), sidérurgie, papeterie mais surtout extraction. Cette dernière est encore présente aujourd'hui même si elle est en déclin depuis la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Quelques carrières sont encore en activité dans les vallées du Bocq et de la Mollignée.

Plusieurs voies ferrées, qui servaient à acheminer les marchandises et les personnes jusqu'à la moitié du 20<sup>e</sup> siècle, ont été fermées suite à la concurrence du transport routier. Certains tronçons connaissent une seconde vie par l'exploitation touristique et de loisirs de leur tracé.

## Traits communs



Les cultures occupent le plus souvent les sommets du plateau. Leur position sommitale permet des vues longues où l'entaille des cours d'eau est soulignée par la présence des boisements (environs de Besinne).



Le relief des aires est particulièrement perceptible : les versants abrupts sont occupés par les forêts, tandis que les versants plus doux sont occupés généralement par les pâturages. Ce type de profil asymétrique de vallées se rencontre régulièrement au sein des trois aires (environs de Crupet).



Les villages de Warnant et de Haut-le-Wastia, implantés à la confluence de cours d'eau, occupent une position sommitale dans le paysage. Leur silhouette garde encore aujourd'hui une réelle cohérence qu'il convient de préserver.



Le relief conditionne fortement le mode d'implantation des villages, qui s'organisent souvent en long, dans l'axe de la vallée (Crupet, ci-dessus). A une échelle plus locale, les constructions s'accommodent de ce relief par la réalisation de dispositif de voiries secondaires desservant plusieurs habitations ou d'un encastrement de celles-ci dans le versant (Crupet et Fonds de Lustin, ci-dessous).



Maredret s'étend dans l'étroite plaine alluviale de la Molinee. Hérité majoritairement du 19<sup>e</sup> siècle, ce village est formé par des habitations mitoyennes en calcaires de tons gris, qui correspondent aux caractéristiques du Condroz. Tuiles, ardoises naturelles et artificielles alternent en couverture de toitures. L'application du Règlement général sur les bâtisses en site rural (RGSBR) a permis une évolution du village dans la continuité de l'espace hérité. A l'instar de nombreux autres villages, les caractéristiques principales sont le respect des typologies locales pour les nouvelles constructions, le choix d'un mobilier public cohérent, l'enfouissement des lignes électriques ou encore l'aménagement d'espaces publics minéraux en accord avec le site.



## Vallée de la Molignée

L'aire de la Vallée de la Molignée présente une agriculture où s'équilibrent prairies et cultures, avec un important maillage de cordons boisés associé aux cours d'eau ou aux limites de parcelles. Les massifs forestiers s'accommodent pour leur part des terres les moins riches. Au deuxième plan (1), des extensions résidentielles récentes de Warnant, dont le centre est groupé à gauche de la photo, viennent rompre l'organisation spatiale séculaire du village. Au troisième plan (2), la ferme de Corbaix est isolée dans ses terres agricoles qui laissent ensuite place à la forêt. A l'arrière-plan (3), un pylône de télécommunication, situé sur un point haut, constitue un point d'appel forcé, situé à plus de cinq kilomètres de la prise de vue de la photo, entre Rivière et Rouillon.



L'abbaye de Maredsous constitue un point d'appel intéressant de la Vallée de la Molignée. Fondée en 1872, elle est construite en pierre calcaire de la région (petit granit et marbre noir de Denée). Le rayonnement spirituel de l'abbaye est complété par un attrait du site comme centre culturel et de détente.



Depuis les hauteurs de la vallée, l'abbaye de Maredret, fondée en 1871, émerge comme second point d'appel (à droite sur la photo). Elle est construite dans les mêmes matériaux et le même style architectural néogothique que l'abbaye de Maredsous.



Des draisines (véhicules de voies ferrées actionnées par un pédalier) parcourent l'ancienne ligne de chemin de fer qui liait Maredsous à Warnant. Au même titre que les éléments patrimoniaux bâtis de l'aire et les nombreuses possibilités de balades, ce type d'équipement contribue à l'attractivité touristique de l'aire.



## Boisements des Fonds de Dave et Lustin



C'est au sein de l'aire des Fonds de Dave et Lustin que le relief est le plus marqué et le plus perceptible. Depuis les routes qui parcourent les deux vallées, on perçoit la morphologie longitudinale des vallées dans lesquelles sont insérés les deux villages que compte l'aire (Fonds de Dave et Fonds de Lustin). La couverture boisée est importante et située majoritairement sur les sommets. L'activité agricole, localisée sur les pentes, est caractérisée par une large dominance des herbages par rapport aux cultures (environs de Fonds de Dave).



La totalité de l'interfluve formée par les deux cours d'eau est occupée par la forêt, où alternent feuillus et conifères. Celle-ci est parcourue par de nombreux sentiers et chemins utilisés tant pour les activités sylvicoles que pour les loisirs.



Quelques ouvertures dans le couvert forestier dense permettent d'apercevoir le versant opposé de la vallée du ruisseau de Dave. Le village de Naninne (hors aire) est ici visible.



Fonds de Lustin (à gauche) et de Dave (à droite) constituent les deux seules entités bâties de l'aire. Elles présentent la particularité d'une utilisation plus importante du grès, de couleur ocre, ou de la brique pour les constructions plus récentes.



## Vallée du Bocq



La vallée du ruisseau de la Vesse, affluent du Bocq, souligne clairement la limite de l'aire. La variation du relief et la présence des bois forment une rupture par rapport aux plateaux cultivés où les cultures, aujourd'hui dominées par les herbages, ont connu une nette régression dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.



La Vallée du Bocq est ponctuée de nombreuses carrières qui ont procuré du travail aux communes avoisinantes jusque dans les années 1960. Aujourd'hui, seules quelques-unes persistent et sont visibles depuis la route (ici, à proximité d'Yvoir). Les sites dont l'exploitation est terminée retournent à l'état naturel. La visite de leurs vestiges fait l'objet de nombreuses randonnées.



La ligne de chemin de fer 128 reliant Ciney à Yvoir, construite à la charnière des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, parcourt le fond de la vallée du Bocq. Elle fut utilisée de façon intensive pour le transport de matériaux des nombreuses carrières de la vallée. Définitivement fermée en 1982, elle est aujourd'hui exploitée comme circuit touristique et permet la découverte des nombreux ouvrages d'art qui jalonnent son parcours (tunnels, viaducs, ponts).



Les évolutions contemporaines marquent le village de Durnal et les vues offertes depuis le tige sur lequel il est implanté. Des habitations récentes occupent parfois une position peu respectueuse des logiques préexistantes d'organisation villageoise.



Au sein du village, on trouve quelques exemples réussis de reconversion d'anciens bâtiments agricoles en habitations. Ce type d'intervention, qui pérennise le patrimoine bâti et qui s'inscrit dans une volonté d'utilisation parcimonieuse du sol, est à encourager.

## Enjeux

- Le paysage est caractérisé par une remarquable cohérence. Silhouettes villageoises, massifs boisés et espaces agricoles se combinent pour donner une identité propre aux aires. Les vues d'ensemble permises par les positions sommitales du plateau permettent une lecture globale du paysage et mettent en évidence la fragilité de cette cohérence. L'implantation maladroite d'équipements ou le développement incontrôlé de l'habitat génèrent un impact visuel particulièrement important.
- De nombreux éléments patrimoniaux témoignent de l'ancrage historique des aires (abbayes, châteaux, voies de chemin de fer, vestiges d'industries anciennes...). Une large part de ces éléments connaît une évolution heureuse, comme la réaffectation de bâtiments industriels dans un périmètre villageois, la transformation à des fins touristiques d'équipements ferroviaires ou l'existence de promenades thématiques... Ces activités impriment un dynamisme culturel et économique aux aires et participent au rayonnement de leur identité. Une attention continue mérite d'être portée sur la préservation du fragile équilibre entre dynamisme touristique, respect du paysage et diffusion de l'identité culturelle et historique des lieux.

## Objectifs paysagers

1. Atteindre une gestion globale et transversale du paysage, en s'appuyant sur les outils urbanistiques déjà existants.	GESTION
2. S'appuyer sur le potentiel touristique pour mettre en valeur le paysage.	GESTION-AMÉNAGEMENT

## Pistes d'action

- Identifier les périmètres paysagers remarquables et émettre des recommandations quant aux éventuelles évolutions.
- Intégrer la dimension paysagère lors de la mise en place d'éventuels projets de développement touristique.
- Mettre en place des campagnes de sensibilisation sur la valeur du paysage auprès des visiteurs et des professionnels du tourisme ou de l'équipement.